



CONSEIL D'ETABLISSEMENTS (CET) de Montreux-Veytaux



Procès-verbal N° 4 – 2016 / 2021

Séance du mercredi 7 juin 2017, 18h30 – 20h15

Salle No 34 / 35 – Maison de Quartier Jaman 8, Clarens

Ordre du Jour

1. Séance du 2 mars 2017
2. Projets des écoles – Promotions – Plan de rentrée
3. Visibilité du CET sur le site communal
4. Transports scolaires
5. Divers et propositions individuelles
6. Calendrier 2017

➤ **Sont présents :**

Groupe 1 Les représentants des autorités communales :

Mmes Jacqueline Pellet
Christine Chevalley
Viviane Schweizer Ronnerström
M. Yanick Hess

Groupe 2 Les représentants des professionnels actifs au sein des établissements :

Mme Chantal Maïkoff Bonzon
MM. Gérald Fankhauser
Laurent Husson
Xavier Désilets
Guillaume Jordan

Groupe 3 Les représentants des milieux et des organisations concernés par la vie des établissements :

Mmes Sabine Monnet
Nicole Buschini
Martina Schmidt
M. Simon Smith

Groupe 4 Les parents d'élèves fréquentant les établissements :

Mmes Corinne Chatelan Manzini
Alexandra Ramser
Carine Dind
MM. Michel D'Antino
Olivier Raduljica
Albert Richard

➤ **Les membres excusés :**

Mmes Céline Cornaz, **groupe 3**
Geneviève Monticelli, **groupe 3 (en alternance avec Mme C. Cornaz)**
Aline Oberson, **groupe 3**
Marlène Salmon, **groupe 2**
MM. Fabrice Staub, **groupe 3**
Romain Pilloud, **groupe 1**
Julien Kundert, **groupe 1**

Prise du PV : C. Rossetti

Table des matières

1. Séance du 2 mars 2017	4
1.1. Approbation du procès-verbal (annexe).....	4
2. Projets des écoles – Promotions – Plan de rentrée	4
2.1. MM. : Gérald Fankhauser et Laurent Husson.....	4
3. Visibilité du CET sur le site communal.....	6
3.1. Demande du groupe parents	6
4. Transports scolaires	6
4.1. Situation pour information	6
5. Divers et propositions	6
6. Calendrier 2017.....	7

1. Séance du 2 mars 2017

1.1. Approbation du procès-verbal (annexe)

Une demande de modification est désirée sur les pages suivantes :

- Page 5 (point n°4): « Une séance de travail et non pas d'information ... ».
- Page 7 : Ajouter les annexes.

Le procès-verbal est validé avec les remerciements d'usage à son auteur.

2. Projets des écoles – Promotions – Plan de rentrée

2.1. MM. : Gérald Fankhauser et Laurent Husson

EPSME

M. L. Husson entame sa présentation par les effectifs pour la rentrée 2017/2018. Ils s'attendent à 673 élèves (37 classes) pour le secteur primaire. Les effectifs suivants sont donnés.

- Glion : La classe multi-âge est confirmée. Celle-ci est onéreuse à l'établissement mais il y a une grande volonté politique de la maintenir.
- Veytaux : Une classe de moins est prévue cette année.
- Collonge : Pas de changement.
- Chernex : Une classe de plus.
- Brent : La classe est confirmée pour garantir la pérennité de celle-ci avec un effectif ordinaire.
- Vernex : Le collège est engorgé. L'établissement a reçu une pétition d'une trentaine de parents s'inquiétant des effectifs trop grands et de la surcharge autour de l'école. L'idée a été de travailler en vases communicants avec Étraz.
- Étraz : Les travaux de rehaussement sont en cours. Deux classes supplémentaires seront opérationnelles pour la rentrée 2017/2018.
- Gare 33 (secteur secondaire): 556 élèves sont attendus, dont 32 classes. C'est une prévision agréable et les moyennes sont très bonnes. Il y aura une classe RAC de moins.

En tout, plus de 1'200 élèves pour 69 classes.

Les arrivées et les départs des enseignants sont exposés à l'assemblée.

Le problème de sécurité dans les collèges est abordé. Un enfant du collège Etraz aurait été approché par un inconnu. L'établissement a communiqué l'information aux parents qui se sont alarmés. Une rencontre avec les parents, des représentants du quart parents du CET, de la sécurité publique, de la Prévention Riviera et de la Commune, aura lieu le 22 août 2017 à 17H00 à Étraz et à 17h45 à Vernex.

Il est rappelé les dates des promotions du 28 juin 2017 à 16h00 et du 30 juin 2017 à 14h00 à la salle du Pierrier.

EPSMO

M. G. Fankhauser expose quelques éléments de l'année en cours et revient sur les grands événements.

- La mission du service public a été garantie, pas un seul élève n'a été mis en congé pour des raisons de maladie ou d'absence de maître.
- Le règlement de l'établissement a été mis en place et le site internet est en ligne.
- Suite au départ de deux personnes à la retraite, il a été effectué un renouvellement et une réorganisation du Conseil de direction.
- L'établissement a également accompli, selon la directive du Canton, les procédures d'évacuation en cas d'urgence incendie.
- Le projet « Enfants soldats » a été un succès et a mobilisé beaucoup d'énergie avec les diverses activités.
- La réorganisation de tous les camps avec une alternance entre les camps d'été, sportifs et d'hiver a été mise en place.
- Le programme de gestion des absences « PGA » est opérationnel.

Le directeur relate un point négatif, celui de la réflexion autour de la journée de l'écolier. Ce projet consiste à revenir à des horaires différents, un début de matinée de 8h30 au lieu de 7h45. Ce dossier est mis en attente au vu de la surcharge de travail.

Il est explicité la difficulté croissante dans la gestion des élèves et des parents. Certains cas sont très lourds, notamment en enfantine où des enfants ont été mal socialisés et se retrouvent en classe à griffer, cracher, hurler, à s'exhiber et à tirer les cheveux des maîtresses. Ce sont des situations explosives qui peuvent déboucher sur une exclusion.

Mme Chevalley s'interroge quant au délai d'intervention en urgence dans ces cas-là. M. G. Fankhauser évoque la possibilité de contacter en urgence un inspecteur du Service de l'Enseignement Spécialisé et de l'Appui à la Formation (SESAF). Ces inspecteurs sont adéquats et mettent des ressources rapidement à disposition. La Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) n'a rien prévu pour ces cas d'urgence. Autre alternative, celle d'utiliser l'aide de la conseillère école famille (ressource communale). Elle peut intervenir de manière immédiate dans les familles.

Il est exposé un autre problème, celui des phobies scolaires qui sont en nette croissance. L'établissement n'a aucune prise lorsque les enfants ne veulent pas venir à l'école. Par ailleurs, l'organisation de la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) s'étant complexifiée, les conséquences s'en ressentent sur la marche des classes et les outils pédagogiques. Les élèves sont de plus en plus livrés à eux-mêmes.

A la rentrée, le système de remboursement pour les factures des enseignants DAFEO sera en place.

Les effectifs sont exposés à l'assemblée. Sur Rambert, il y a une demande de locaux. Les chiffres montrent 799 élèves au primaire ; une augmentation d'environ 20 d'élèves, donc une classe de plus. A Vinet, une classe sera fermée. Au secondaire, qui compte 321 élèves, deux classes seront fermées, dont 1 RAC. Les divers départs d'enseignants sont annoncés. Un tableau est présenté sur les activités de fin d'année pour la dernière semaine.

Pour terminer, il est rappelé la date des promotions du 30 juin 2017 à 10h00 au Temple de Clarens.

M. O. Raduljica demande une explication par rapport à la fermeture de la classe RAC ? Il est expliqué que le canton gère cette question et attribue ces places. Les inscriptions sont établies depuis Lausanne. M. Y. Hess explicite les différents types de RAC. Actuellement il y a 1200 élèves inscrits et environs 600 places de prévues. Le nombre d'élèves inscrits au RAC reste stable.

3. Visibilité du CET sur le site communal

3.1. Demande du groupe parents

Mme J. Pellet a rencontré une délégation du groupe de travail du quart parents. Afin de renforcer la communication générale du CET et ce quart parents ayant le rôle de répondant de parents d'élèves, la Commune s'est engagée à actualiser la page Internet d'ici la prochaine séance.

4. Transports scolaires

4.1. Situation pour information

Une réflexion a été menée sur la problématique du transport scolaire entre le Vallon de Villard et Chernex. Les parents ont exprimé un certain nombre de préoccupations. La Commune a rencontré les parents concernés, les écoles et le représentant de CarPostal Suisse afin de pallier ces préoccupations. Ces dernières ont été traitées et les ajustements nécessaires ont été entrepris.

La possibilité de covoiturage a été proposée aux parents étant éloignés du tracé du CarPostal, avec défraiement par la Commune. L'ASR, le service des travaux, un représentant de CarPostal Suisse et les parents se sont rencontrés le 6 juin 2017 sur ce tracé pour essayer d'examiner la possibilité d'arrêts supplémentaires. Ces arrêts ne seront pas officiels mais seront des espaces de pose et de dépose. Les responsabilités de chacun devront être clarifiées.

5. Divers et propositions

Mme J. Pellet donne la parole à Mme S. Monnet qui informe l'assemblée de son départ à la retraite pour la fin juillet. Par la même occasion, elle présente Mme Marie-Noëlle Lentes qui prendra sa succession à la garderie Scoubidou et au CET.

M. X. Désilets, porte-parole de ses collègues Gare 33, attire l'attention du CET qu'à la dernière conférence des maîtres, diverses problématiques y ont été exposées, dont notamment le bâtiment Gare 33 et l'intégration des mineurs non accompagnés du foyer de Chamby. Un communiqué au sujet de la fermeture des structures montreusiennes de l'Evam a été envoyé ce jour.

M. G. Fankhauser raconte le comportement d'anciennes élèves autour du collège de Vinet. Ces dernières menaçaient et insultaient les élèves. L'établissement a pris des dispositions en leur interdisant l'accès. Elles sont également interdites à la MQJ8.

Une information est transmise dans le cadre des incivilités dans les cours d'école. Depuis le 1^{er} juin 2017, un TSHM (travailleur social hors murs), M. Julien Parisod, est actif à plein temps. Il est conscient de ces problématiques. On peut prendre contact avec les directions des écoles ou avec le TSHM par courriel : julien.parisod@montreux.ch ou tshm@montreux.ch. (079.192.71.59)

A Vinet, un programme du nom de « Vers le Pacifique » a débuté à l'automne 2016 et plusieurs activités en classe sont actuellement en cours. Les enseignantes font un travail de fond pour permettre aux enfants de se parler plutôt que de s'agresser.

M. X. Désilets apporte une information quant à la semaine de prévention qui a eu lieu à Montreux-Est. Tous les élèves ont eu droit à une pièce de théâtre sur le thème de la cyberintimidation et de l'intimidation dans les complexes scolaires. Cette présentation a rencontré un vif succès.

Le programme du Passeport vacances Montreux-Veytaux-Villeneuve-Chessel-Noville-Rennaz-Roche 2017 est distribué aux membres. Les inscriptions seront ouvertes dès le 8 juin 2017 (flyer annexé).

6. Calendrier 2017

Les prochaines séances sont agendées aux : lundi 11 septembre 2017 à 18h30 à Jaman 8
mardi 12 décembre 2017 à 18h30 à Jaman 8

La séance est levée à 20h15.

Annexe : - Programme du Passeport vacances 2017

30 ACTIVITÉS AVEC PRISE EN CHARGE COMPLÈTE

CRÉATION

JEUX

DÉCOUVERTE

Passeport Vacances

Montreux - Veveys - Villeneuve
Chessel - Nouille - Rennoz
Roche

**17 au 28
Juillet**

Des activités dès 7 ans
Une prise en charge de 8h à 12h30 (matin), de 13h à 17h30 (après-midi) ou de 8h à 17h30 (journée).
Vous déposez vos enfants avec l'équipement demandé et nous nous chargeons du reste !
Si la météo est mauvaise et l'activité annulée, votre enfant reste au Centre de loisirs et l'activité annulée, votre des moniteurs expérimentés et pourra découvrir les nombreuses activités et jeux proposés.
Attention ! Places limitées : Maximum 20 enfants par demi-journée et 40 enfants pour la journée !
Activité ½ journée : 10.-
Activité journée complète : 20.-

Programme au verso



Passport Vacances

Montreux-Verrières-Valleneuve
Chessel-Nauville-Perrinaz
Roche

17 au 28 juillet

30 ACTIVITÉS AVEC PRISE EN CHARGE COMPLÈTE INSCRIPTIONS DÈS LE 08 JUIN 2017



LUNDI 17

Matin : Brigade canine (05 à 7 ans)
Après-midi : RECA, garde aérienne suisse de sauvetage (05 à 2 ans)
Journée : Zoo de la Carenne (05 à 7 ans)



LUNDI 24

Matin : Visite des ateliers du MOB (05 à 7 ans)
Après-midi : Visite de NEST (05 à 7 ans)
Journée : Citygolf à Morges (05 à 10 ans)



MARDI 18

Matin : Décorations du 1er août (05 à 7 ans)
Après-midi : Visite et cuisine à l'Alimentarium (05 à 7 ans)
Journée : Minigolf et visite aux chèvres (05 à 7 ans)



MARDI 25

Matin : Trottinette et minigolf (05 à 7 ans)
Après-midi : Construction d'une bouée électrique (05 à 10 ans)
Journée : Comme dans un conte... (05 à 10 ans)



MERCREDI 19

Matin : Stand Up Paddle (05 à 7 ans)
Après-midi : Visite des VMCV et police (05 à 7 ans)
Journée : Fabrique de chocolat et château de Gruyères (05 à 7 ans)



MERCREDI 26

Matin : De fleur en fleur... comme un papillon (05 à 7 ans)
Après-midi : Visite de la déchèterie (05 à 7 ans)
Journée : Bois de Finges (05 à 7 ans)



JEUDI 20

Matin : Découverte de l'escrime (05 à 7 ans)
Après-midi A : Le petit confiseur (05 à 7 ans)
Après-midi B : Pisciculture de Cornaux (05 à 7 ans)
Journée : Les experts de la forêt (05 à 7 ans)



JEUDI 27

Matin : Police, Ambulances et Pompiers - Association Sécurité Riviera (05 à 7 ans)
Après-midi : Parcs et jardins (05 à 7 ans)
Journée : Zoo de Servion et Tropiquarium (05 à 7 ans)



VENREDI 21

Matin : Espace des inventions : t'es sûr-e ? (05 à 7 ans)
Après-midi : Mains d'artiste bricoleur et cuisinier ! (05 à 7 ans)
Journée : Régate sur un bisse valaisan (05 à 7 ans)



VENREDI 28

Matin : Danse funky et zumba (05 à 7 ans)
Après-midi : Sauvetage (05 à 7 ans)
Journée : Petits trains du Bouveret (05 à 7 ans)

inscriptions et détail des activités sur :

www.commune-de-montreux.ch/passvac

Infos et renseignements:
Lun - Ven 14h-18h : 021/962.30.20 & passvac@montreux.ch